

L'école à la maison, quel casse-tête

300 000 élèves sont priés de rester chez eux depuis hier. Les familles s'organisent cahin-caha.

PAR CHRISTEL BRIGAUDEAU

LAURA A GAGNÉ une petite heure de sommeil. Depuis une semaine et la fermeture de son école élémentaire de Crépy-en-Valois, située en plein cluster de l'Oise, cette écolière de 10 ans saute du lit sur les coups de 8 h 30. L'école est juste à côté : c'est le bureau de sa chambre, auquel elle reste assise quatre à cinq heures par jour.

Au programme hier matin : une leçon de vocabulaire à recopier sur le cahier du jour, un exercice de français et un autre de maths, sans compter les corrigés de vendredi à relire. Le tout a été envoyé par e-mail par sa maîtresse, tard dimanche soir. « Elle a dû passer son week-end à bosser ses cours à distance », suppose Michel Deniot, le papa, représentant de la fédération des parents d'élèves FCPE dans le département, qui glisse une tête de temps à autre pour vérifier que le travail avance.

En fin de journée, père et fille s'offrent même un petit rab de révisions d'anglais ou d'espagnol, grâce aux ressources mises à disposition gratuitement par le Cned (Centre national d'enseignement à distance). « Elle aime les langues, on en profite », confie ce polyglotte retraité, bien conscient que « tous les parents n'auront pas la possibilité de rester avec leur enfant » pendant les deux semaines – voire davantage – que va durer la classe à la maison.

Alors qu'Ajaccio a rejoint hier la liste des communes sous le coup d'une fermeture totale des établissements scolaires, dans le cadre de la lutte

contre la propagation du Covid-19, plus de 300 000 enfants comme Laura sont concernés par l'école à domicile. Et autant de parents pour lesquels se pose une équation inédite : comment faire garder les enfants au pied levé, pendant deux semaines par une personne capable de suivre leur scolarité ? Et si possible sans avoir recours aux grands-parents âgés, pour qui les conséquences d'une exposition au virus pourraient s'avérer problématiques ?

« J'ai passé mon week-end à chercher des solutions », témoigne Agnès (le prénom a été changé), mère de deux enfants dans l'Oise, qui travaille à Paris et a réussi, pour hier au moins, « à les caser chez la nounou ». Même si le ministère du Travail prévoit pour les salariés une autorisation spéciale d'absence sans jour de carence, « il y a des parents dans la panade », constate Florence Claudepierre, porte-parole des parents d'élèves FCPE du Haut-Rhin.

« On n'est pas profs non plus... »

« Heureusement, le système D fonctionne bien : mes voisines s'échangent leurs enfants, l'une s'en occupe le matin, l'autre l'après-midi, on se débrouille... Mais bon, on n'est pas profs non plus ! » s'exclame Florence. Sa fille Marion, en terminale scientifique, a reçu hier matin, du rectorat, les codes lui permettant de se connecter au site Mon école à la maison.

Quelques clics et quelques couacs plus tard – « Pourquoi je n'arrive pas à m'identifier ? » maugréait sa maman en découvrant la plate-forme – la voilà en position de réviser son bac. Plus tôt dans la journée, son professeur de physique-chimie a envoyé à sa classe un e-mail, avec la consigne d'un chapitre à bûcher. « Mon prof de maths avait déjà un site où il mettait ses exercices, il a aussi envoyé du travail », raconte la jeune fille.

« De la même manière que les parents ne sont pas tous également équipés ou doués

en informatique, les enseignants non plus : il va y avoir des situations bien différentes d'une famille et d'un professeur à l'autre dans les jours à venir », prédit André Géhenn, professeur des écoles à Mulhouse (Haut-Rhin) et responsable départemental du syndicat SE-Unsa.

« Je ne vois pas comment les enfants en grande difficulté, sans parent pour les aider, vont pouvoir travailler de manière autonome », s'inquiète l'enseignant. Un problème auquel Michel Deniot, le papa de Laura, aimerait trouver une solution. « Je réfléchissais ce week-end à organiser une solidarité mais c'est compliqué. Si c'est pour regrouper les enfants et qu'ils se passent le virus en dehors de l'école, ce n'est pas la peine... »



De la même manière que les parents ne sont pas tous également doués en informatique, les enseignants non plus

ANDRÉ GÉHENN, PROFESSEUR DES ÉCOLES À MULHOUSE (HAUT-RHIN)